

# Rock-Pro Cure

## Produit de cure pour béton

### DESCRIPTION

ROCK-PRO CURE est un produit de cure à base d'eau et de paraffine, spécialement formulé pour assurer une hydratation optimale du béton frais. Il forme un film temporaire réduisant l'évaporation prématurée de l'eau, permettant ainsi une prise et un durcissement homogènes du béton.

### AVANTAGES

- ◆ Réduction significative du risque de fissuration due au retrait plastique
- ◆ Amélioration de la résistance mécanique finale
- ◆ Optimisation de la durabilité et de l'imperméabilité du béton
- ◆ Facilité d'application
- ◆ Compatible avec la plupart des revêtements ultérieurs

### APPLICATIONS

ROCK PRO CURE est idéal pour :

- ◆ Dalles industrielles et commerciales
- ◆ Chapes et sols en béton
- ◆ Béton préfabriqué
- ◆ Béton architectural
- ◆ Travaux de génie civil et infrastructures

### MODE D'EMPLOI

1. Préparation : Bien agiter le produit avant application
2. Application : Appliquer uniformément à l'aide d'un pulvérisateur basse pression ou d'un rouleau sur le béton frais après la disparition de l'eau de ressuage.
3. Séchage : Laisser sécher
4. Elimination : Après 28 jours, ROCK-PRO CURE peut être éliminé par lavage ou abrasion mécanique avant l'application d'un revêtement

## PROPRIETES PHYSIQUES

- ◆ Aspect : Liquide
- ◆ Couleur : Blanc
- ◆ Densité :  $\pm 1$
- ◆ Consommation : Entre 8 et 14 m<sup>2</sup> par Litre (1 couche)
- ◆ pH : Entre 8 et 10
- ◆ Durée de conservation : 6 mois dans son emballage d'origine fermé
- ◆ Stockage : A l'abri du gel et des températures extrêmes

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- ◆ Ne pas appliquer en cas de pluie imminente
- ◆ Ne pas appliquer par temps froid (Température minimale 5°C)
- ◆ Utiliser de l'eau et du savon pour nettoyer les outils et l'équipement.
- ◆ Bien que nos produits soient à base aqueuse, le surplus doit être récolté ou éliminé conformément aux réglementations locales. Ne pas déverser dans les égouts ou dans les drains pour l'eau de pluie.
- ◆ En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment à l'eau.
- ◆ Se conformer à la fiche de sécurité pour des recommandations détaillées.

## GARANTIES

AVIS DE GARANTIE LIMITÉE. Nous nous efforçons d'appliquer des normes rigoureuses, que ce soit au niveau de la fabrication de nos produits ou des informations que nous fournissons concernant les produits eux-mêmes ou leur utilisation. Nous garantissons leur bonne qualité. Nous remplacerons ou choisirons de rembourser le prix d'achat de tout produit avéré défectueux. Les résultats satisfaisants ne dépendent pas seulement de la qualité de nos produits, mais également de nombreux facteurs échappant à notre contrôle. Par conséquent, hormis le remplacement ou le remboursement stipulé précédemment, CONVERGENT GROUP SA N'OFFRE POUR SES PRODUITS AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CE COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER, ET CONVERGENT GROUP SA n'assumera aucune autre responsabilité à ce propos. Toute réclamation concernant un produit défectueux doit être introduite par écrit dans un délai d'un (1) an à dater de l'expédition. Aucune réclamation ne sera prise en compte sans notification écrite ou au-delà du délai spécifié. L'utilisateur déterminera si les produits conviennent pour l'utilisation qu'il souhaite en faire et assumera tous les risques et responsabilités y relatives. Ces informations, ainsi que toute autre recommandation technique sont basées sur la connaissance et l'expérience actuelles de Convergent Group SA. Cependant, Convergent Group SA n'assumera aucune responsabilité concernant la mise à disposition de ces informations et recommandations, compris dans la mesure où ces informations et recommandations peuvent concerner les droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment les droits liés aux brevets. Convergent Group SA rejette toute GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER. CONVERGENT GROUP SA NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU FORTUITS CONSÉCUTIFS (DONT LA PERTE DE PROFITS) DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. Convergent Group SA se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès en matière de technologie ou de toute autre avancée. Il est de la responsabilité et de l'obligation du client d'inspecter et de tester avec précaution toutes les marchandises reçues. L'efficacité des produits décrits dans le présent document devrait être vérifiée par des tests réalisés exclusivement par des experts qualifiés. Il est de la seule responsabilité du client d'effectuer et d'assurer de tels tests. La référence faite à des marques utilisées par d'autres sociétés n'est ni une recommandation, ni de la publicité pour ces produits et cela ne signifie par que des produits semblables ne puissent être utilisés. Convergent Group se réserve le droit de modifier les spécifications reprises dans ce document à tout moment, sans préavis. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, exactes et précises. Cette documentation est fournie en toute bonne foi. Néanmoins, elle ne constitue en rien une quelconque garantie, explicite ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier, à l'exhaustivité ou autre. Cette documentation vous est proposée uniquement à titre informatif et Convergent Group SA décline toute responsabilité découlant de son utilisation. Convergent Group ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un quelconque dommage, fortuit ou consécutif, résultant de son utilisation. Ces informations ne se prétendent pas exhaustives. La façon d'utiliser, les conditions d'utilisation et la manipulation de tout produit peuvent impliquer des considérations supplémentaires spécifiques à l'utilisateur ou à l'utilisation qui sera faite du produit. Rien de ce qui précède ne devrait être considéré comme une autorisation ou une recommandation à porter atteinte aux brevets ou à tout autre usage particulier. Aucun agent, représentant ou employé de cette société n'est autorisé à modifier les termes de ce document. Convergent Group S.A. Tous droits réservés.

Pentra® est une marque déposée de Convergent Group S.A. La marque et le logo Nano-Lithium® sont des marques déposées d'Advanced Concrete Technologies, LLC (« ADVAN ») et une sous-licence a été accordée à Convergent Group S.A. sous forme d'une licence de technologie conjointe non exclusive. Tous droits réservés. Les produits fabriqués et commercialisés par CONVERGENT GROUP S.A. sont protégés par des brevets et/ou des brevets en cours sous licence aux Etats-Unis et dans d'autres pays au nom d'ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC. ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC n'est pas responsable de la performance du produit ou du produit. Version 1.0 du 26-03-2025